

## OP3FT ANNUAL FINANCIAL STATEMENT 2013

Published by the OP3FT, the non-profit organization whose purpose is to hold, promote, protect and ensure the progress of the Frogans technology, in the form of an open standard for the Internet, available to all, free of charge.

In compliance with Article 23 of its Bylaws, the OP3FT has prepared a financial statement, consisting of a balance sheet and a revenue and expenses statement for its second accounting period beginning on January 1, 2013 and ending on December 31, 2013.

The OP3FT Annual Financial Statement 2013 was adopted on May 6, 2014 and approved on June 24, 2014 by the OP3FT Board of Directors. The Statutory Auditor's report is dated June 6, 2014.

This document includes a presentation of the OP3FT Annual Financial Statement 2013 as well as, in French, the balance sheet, the revenue and expenses statement and the Statutory Auditor's report.

This document is published and archived on the OP3FT's Web site, at the following permanent URLs (Uniform Resource Locators):

- in English: <https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html>
- in French: <https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html>

*Fonds de dotation* OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France  
SIREN: 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE n°11 dated March 17, 2012: 1540

## PRESENTATION

The OP3FT Annual Financial Statement 2013 is characterized by the following:

Balance sheet total:	796,278 euros
Endowment revenues:	1,800,000 euros
Result for the period:	204,406 euros

### Significant events of the accounting period

The OP3FT's resources for the financing of its public-interest mission are constituted exclusively by the revenues of its endowment.

The OP3FT did not receive any donations stemming from public generosity.

The OP3FT refrains from any for-profit activity, even secondary. Consequently, no revenue from profit-making activities, nor compensation for services provided, may add to the OP3FT's resources.

### Accounting methods and rules

The OP3FT Annual Financial Statement 2013 has been prepared and presented in accordance with the provisions of regulation 99-01 of the Accounting Regulatory Committee (CRC) relative to accounting guidelines for associations and foundations in France.

Depreciation is calculated using the straight-line or declining balance method, depending on their estimated useful lives:

Concessions and licenses:	3 years
Patents and graphic creation:	5 years
Installations/fixtures and fittings:	5 years
Office equipment and computers:	1 to 3 years
Furniture:	2 to 4 years

## Analysis of the balance sheet

Assets break down as follows:

- Other intangible assets (patents): 53,693 euros
- Other tangible fixed assets (IT hardware): 38,108 euros
- Other financial assets (deposit for premises rented): 15,652 euros
- Accounts receivable and related accounts (royalties for the operating license of the Frogans Core Registry for the months from October 2013 to January 2014): 600,000 euros
- Cash and cash equivalents: 44,872 euros

Equity and liabilities break down as follows:

- Equity: 421,650 euros
- Result for the period (surplus): 204,406 euros
- Debts to suppliers and related accounts (including invoices not received): 167,788 euros
- Other liabilities (paid leave and payroll taxes): 56,839 euros
- Deferred revenues (royalties for the operating license of the Frogans Core Registry for the month of January 2014): 150,000 euros
- Deposit (Letter of Credit for ICANN): 18,000 US dollars

As of December 31, 2013, the OP3FT had not any supplier debts, nor social liabilities beyond normal payment delays, and had not any bank debts.

## Analysis of the revenue and expenses statement

Revenues:

- Endowment revenues (derived exclusively from the operating license of the Frogans Core Registry): 1,800,000 euros

Operating expenses break down as follows:

- External services (independent contractors intervening in works related to the progress of the Frogans technology, rental of premises): 446,173 euros
- Other External services (independent contractors intervening in works related to the promotion and protection of the Frogans technology, as well as services for legal, accounting and social matters): 448,451 euros
- Taxes, duties and similar payments (other payroll taxes, property): 40,291 euros
- Wages and salaries: 415,664 euros
- Payroll taxes: 188,794 euros

# **OP3FT**

**Fonds de dotation Loi du 4 août 2008**

**6, square Mozart  
75 016 PARIS**

**SIRET N° : 750 584 864 00011**

***BILAN  
ET  
COMPTE DE RESULTAT  
AU  
31 DECEMBRE 2013***

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (9 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, droits similaires	4 272	1 830	2 442	1 478	964
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	62 994	9 301	53 693	17 578	36 115
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	68 109	30 001	38 108	38 463	- 355
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 652		15 652	15 135	517
<b>TOTAL (I)</b>	<b>151 027</b>	<b>41 132</b>	<b>109 895</b>	<b>72 654</b>	<b>37 241</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 600		1 600		1 600
Créances usagers et comptes rattachés	600 000		600 000	300 000	300 000
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 403		2 403	1 487	916
. Personnel					
. Organismes sociaux	6 343		6 343		6 343
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	1 974		1 974		1 974
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	44 872		44 872	176 100	- 131 228
Charges constatées d'avance	29 190		29 190	7 629	21 561
<b>TOTAL (II)</b>	<b>686 382</b>		<b>686 382</b>	<b>485 215</b>	<b>201 167</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>837 409</b>	<b>41 132</b>	<b>796 278</b>	<b>557 870</b>	<b>238 408</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2013</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2012</b> (9 mois)	<b>Variation</b>
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	217 244		217 244
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	204 406	217 244	- 12 838
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (comodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>421 650</b>	<b>217 244</b>	<b>204 406</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	167 788	88 143	79 645
Autres	56 839	102 482	- 45 643
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	150 000	150 000	
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>374 627</b>	<b>340 625</b>	<b>34 002</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>796 278</b>	<b>557 870</b>	<b>238 408</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			
Caution	18 000	18 000	

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2013</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>31/12/2012</b> (9 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
<b>Montants nets produits d'expl.</b>						
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations						
Revenus de la dotation			1 800 000	1 050 000	750 000	71,43
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>1 800 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>750 000</b>	<b>71,43</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 800 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>750 000</b>	<b>71,43</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>						
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>1 800 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>750 000</b>	<b>71,43</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 800 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>750 000</b>	<b>71,43</b>

	Exercice clos le <b>31/12/2013</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2012</b> (9 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 909	6 874	5 035	73,25
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	5 150	1 513	3 637	240,38
Services extérieurs	446 173	199 018	247 155	124,19
Autres services extérieurs	448 451	299 971	148 480	49,50
Impôts, taxes et versements assimilés	40 291	21 939	18 352	83,65
Salaires et traitements	415 664	202 372	213 292	105,40
Charges sociales	188 794	98 784	90 010	91,12
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	38 847	2 285	36 562	N/S
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges				
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 595 279</b>	<b>832 756</b>	<b>762 523</b>	<b>91,57</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	315		315	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>315</b>		<b>315</b>	<b>N/S</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 595 594</b>	<b>832 756</b>	<b>762 838</b>	<b>91,60</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>204 406</b>	<b>217 244</b>	<b>- 12 838</b>	<b>-5,91</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>750 000</b>	<b>71,43</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>				



## Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 796 277,55 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 204 406,06 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 9 mois et demi recouvrant la période du 17/03/2012 (création OP3FT) au 31/12/2012.

La déclaration de création du Fonds de dotation OP3FT a été publiée le 17 mars 2012 au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (JOAFE n°11) de la République Française, sous le numéro 1540.

Le Fonds de dotation OP3FT a été créé avec une dotation initiale apportée à titre gratuit et irrévocable par le Fondateur. Par ce fait, elle n'a pas été valorisée dans les comptes du Fonds de dotation.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

#### Faits caractéristiques de l'exercice :

Les ressources du Fonds de dotation OP3FT pour le financement de sa mission d'intérêt général sont exclusivement constituées par les revenus de sa dotation.

Le Fonds de dotation OP3FT n'a pas reçu de dons manuels issus de la générosité publique.

Le Fonds de dotation OP3FT s'interdit toute activité lucrative, y compris accessoire. Aucun produit d'activité ni aucun produit de rétribution pour services rendus ne vient donc alimenter les ressources du Fonds de dotation OP3FT.

#### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.  
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions, licences	<b>3 ans</b>
Brevets et création graphiques	<b>5 ans</b>
Installations / agencements divers	<b>5 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>1 à 3 ans</b>
Mobilier	<b>2 à 4 ans</b>

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

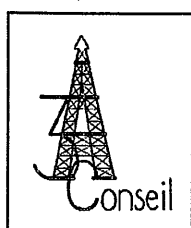
**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**OP3FT**  
**Fonds de dotation loi du 4 aout 2008**  
**6, square Mozart**

**75016 - PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**



**3 A CONSEIL**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Inscrite au Tableau de l'ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 PARIS Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E-mail : [info@3a-conseil.fr](mailto:info@3a-conseil.fr)  
S.A. au capital de 56 000 Euros - R.C. Paris B 383 335 007

**OP3FT**  
**Fonds de dotation loi du 4 aout 2008**  
**6, square Mozart**

**75016 - PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

ooo 0 ooo

Aux administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- **le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation, tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations,**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## **II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

L'OP3FT a été créée en 2012 avec une dotation initiale apportée à titre gratuit et irrévocable par le Fondateur. Par ce fait, elle n'a pas été valorisée dans les comptes du Fonds de dotation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre Fonds de dotation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables évoquées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

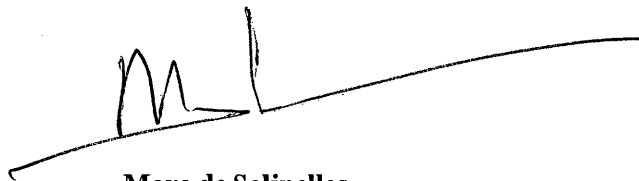
## **III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 6 juin 2014

**SA 3 A CONSEIL**  
**Commissaire aux Comptes**



**Marc de Salinelles**  
**Président du conseil d'administration**